RAPPORT ACTIVITÉS

FORMATIONS

2022







URBANISME



ENVIRONNEMENT

SOMMAIRE

SE FORMER AVEC LE CAUE DE L'AIN

FORMER LES ELUS ET LES PROFESSIONNELS

LA VIE DE L'ASSOCIATION

- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
- L'EQUIPE

SE FORMER AVEC LE CAUE DE L'AIN

« Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités...». (Article 7 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'Architecture).

A l'heure où les citoyens cherchent à vivre dans des territoires porteurs de sens, un défi écologique majeur est à relever dans les domaines de l'aménagement, du patrimoine et du développement durable.

Depuis 40 ans, le CAUE de l'Ain œuvre quotidiennement à l'aménagement de la qualité de vie. Engagé, attentif au vivre ensemble et interlocuteur de terrain, il propose de transmettre son **expérience**, **d'initier à ses savoirs et ses savoir-faire à travers un** programme de formation **résolument tourné vers la transition** qui s'impose à notre époque. Ce programme vise à éclairer et à doter de connaissances pour façonner, efficacement et

harmonieusement, un avenir pérenne de nos territoires.

Depuis 2020, le CAUE propose un catalogue se composant de 4 modules brossant, avec humilité, une partie de ce vaste sujet. Ces modules sont indépendants et s'articulent autour d'un «Programme 4 saisons»:

- le patrimoine bâti, reconversion et réemploi.
- la couleur dans les rues.
- le paysage et les projets d'aménagements,
- le projet de A à Z.

Le CAUE organise également sur demande des formations.

Quelques chiffres:

8 formations

64 apprenants

6 lieux de formation (Ain: Ambronay, Bourg-en-Bresse, Chazey-sur-Ain, Trévoux; Hors département : La Réunion, Beauvais)

- 7 formations en présentiel
- 1 formation en mixte (présentiel et distanciel)
- 2 formatrices
- 3 experts

Zoom sur 2022

L'année 2022 est celle du changement pour la formation. Nous obtenons la certification **Qualiopi** qui nous professionnalise et qui reconnaît la qualité des formations que nous organisons. Nous passons ainsi de 3 formations réalisées en 2021 à 8 en 2022. 2 formations faisant partie du programme ont été animées et 6 formations sur demande ont été proposées.



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : Actions de formation

Qu'est-ce que Qualiopi?

A partir de janvier 2022, les organismes de formations ont l'obligation de certification lorsqu'ils sollicitent des fonds publics et ou des fonds mutualisés/paritaires (loi du 5/09/2018).

Cette certification apporte la preuve qu'ils dispensent des prestations de qualité.

Elle se réalise selon le Référentiel National Qualité (RNQ) QUALIQPI qui comporte 7 critères repartis en 32 indicateurs.

- Les 7 critères portent sur : Informer les publics // offre de formation ;
- Concevoir la prestation // organisation des formations ;
- Mettre en œuvre l'action de formation // gestion des stagiaires ;
- Mobiliser les moyens nécessaires // moyens pédagogiques ;
- Maitriser les compétences des personnels // gestion des formateurs ;
- Effectuer une veille de son environnement ;
- Se faire évaluer pour s'améliorer.

Le CAUE de l'Ain est concerné par 23 indicateurs.

La certification Référentiel National Qualité (RNQ) QUALIOPI s'étend sur un cycle de 3 années composé d'un audit initial et d'un audit de surveillance à

Pour l'audit, le CAUE doit fournir des preuves de conformité au Référentiel National Oualité.

Le 11 février 2022, le CAUE de l'Ain est le 3e CAUE de France à obtenir sa certification au titre de la catégorie d'actions de formation

« DENSIFICATION SPONTANÉE EN BUCOPA »

Formation pour les élus du ScoT BUCOPA Vendredi 20 mai 2022 à Chazev-sur-Ain

Thématique de la formation :

L'objectif de la formation devait permettre en situation professionnelle d'accompagner et organiser le renouvellement urbain spontané dans la commune.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître le rôle des élus en amont et en aval des projets de densification.
- Appréhender les principes d'organisation spatial harmonieux et efficaces.
- Porter une analyse et faire des propositions au regard d'un projet de densification (BIMBY).

Quelques chiffres:

Nombre et profils des apprenants : La session a permis de former 14 participants :

- 9 élus (maire, adjoint, conseiller municipal),
- 4 techniciens (responsable et instructeur ADS).

Deux personnes inscrites se sont désistées avant le début de la formation.

La formation vue par les apprenants

Sur les 13 personnes ayant répondu au questionnaire, la formation a permis à **69,2 % des apprenants** de beaucoup contribuer à leur connaissance concernant la densification spontanée. et à 30,8 % des apprenants d'assez contribuer à leur connaissance sur le

- 23,1 % des apprenants ont trouvé le rythme de la formation approprié et 76.9 % l'ont trouvé tout à fait approprié.
- 84,6 % des apprenants ont été très satisfaits du contenu de la formation et 15.4 % ont été satisfaits. L'expert et la formatrice ont été à 69.2% très pédagogues.

Le CAUE « contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.»

(Article 7 de la loi du 3 ianvier 1977 sur l'architecture)





«LE PATRIMOINE BÂTI, RECONVERSION ET RÉEMPLOI»

Formation du programme 4 Saisons 3, 4 et 10 juin 2022 à Ambronay

Thématique de la formation :

L'objectif de la formation devait permettre en situation professionnelle de déceler la valeur patrimoniale d'un lieu en prenant le temps de l'analyse, se positionnant en faveur d'une intervention et en argumentant vis-àvis d'un projet.

Objectifs pédagogiques :

- Prendre le temps de l'analyse,
- Choisir la bonne posture,
- Mobiliser les bons outils.

Quelques chiffres: Nombre et profils des apprenants :

La session a permis de former 11 participants :

- 2 élues.
- 2 chefs de projet « Petites Villes de Demain »,
 2 techniciens du Conseil départemental de l'Ain service patrimoine,
- 1 technicienne de collectivité.
- 4 architectes.

La formation vue par les apprenants .

Sur les 10 personnes ayant répondu au 90 % des apprenants de beaucoup contribuer à leur connaissance concernant le patrimoine bâti, la reconversion et le réemploi : et à 10 % des apprenants d'assez contribuer à leur connaissance sur le sujet. 100 % des apprenants ont trouvé le rythme de la séquence 1 tout à fait approprié, à 80% tout à fait appropriée pour la séquence 2. 100 % des apprenants ont été très satisfaits du contenu de la formation. L'expert et la formatrice ont été à 100% très pédagogues.





«LA COULEUR DANS LES RUES»

Formation du programme 4 Saisons 16 et 17 Juin 2022 à Bourg -en-Bresse

Thématique de la formation :

L'objectif de la formation devait permettre en situation professionnelle d'argumenter un choix couleur dans une commune.

- Objectifs pédagogiques :
 Acquérir une culture de la couleur,
- Connaître et utiliser les outils chromatiques.

Quelques chiffres:

Nombre et profils des apprenants : La session a permis de former 6 participants : - 1 technicienne de collectivité,

- 1 coloriste.
- 4 architectes

La formation vue par les apprenants

La formation a permis à 50 % des apprenants de beaucoup contribuer à leur connaissance concernant la couleur dans les rues ; et à 50 % des apprenants d'assez contribuer à leur connaissance sur le suiet.

80 % des apprenants ont trouvé le rythme de la séquence 1 tout à fait approprié, à

66% des apprenants ont été très satisfaits du contenu de la formation. 33% ont été satisfaits. L'expert et la formatrice ont été à 100 % très pédagogues.





«LECTURE DE PAYSAGE EN PLEIN AIR»

Formation du programme 4 Saisons Lundi 5 décembre 2022 à Trévoux

Thématique de la formation :

L'objectif de la formation : L'objectif de la formation était d'acquérir des clés d'une lecture de paysage Objectifs pédagogiques : - Comprendre le paysage et ses échelles d'analyse, - Lire un paysage collectivement.

Ouelques chiffres: Nombre et profils des apprenants :

La session a permis de former 7 apprenants :

- 4 guides conférenciers,
- 1 chargée des publics,
- 1 assistante de direction,
- 1 responsable.

La formation vue par les apprenants

Sur les 7 personnes ayant répondu au questionnaire, la formation a permis à 57,1 % des apprenants d'assez

contribuer à leur connaissance

concernant la lecture de paysage ; et à 42,9 % des apprenants de beaucoup contribuer à leur connaissance sur le

71,4 % des apprenants ont trouvé le rythme de la formation tout à fait approprié.

85,7 % des apprenants ont été **très** satisfaits du contenu de la formation. La formatrice a été à 100 % très pédagogue





TRAVAILLER EN RESEAU AVEC SPASS Territoires

L'objectif de la formation était de connaître les valeurs, les fondamentaux et le fonctionnement de la plateforme, prendre en main concrètement la plateforme, de la production au partage de contenus, asseoir une culture commune du travail en réseau, mesurer sa responsabilité éditoriale.

Sessions au CAUE 974 à Saint Denis - Ile de la Réunion

Niveau 1 - «Vers une intelligence collective des territoires »

Formation sur-mesure Dates: 25. 26 et 29 août 2022

Quelques chiffres:

Nombre et profils des apprenants :

Cette formation était à destination de 4 nouveaux arrivants ainsi que 4 personnes ayant déjà suivi une formation en 2019. La plateforme collaborative ayant eu plusieurs mises à jour cela leur a permis de se remettre à niveau.

La session a permis de former 8 participants :

- 6 chargés d'études dont 3 architectes-conseillers, 1 urbaniste et 2 paysagistes, - 1 documentaliste,
- 1 webmaster.

Niveau 1 + 2

Formation sur-mesure (un jour supplémentaire en complément du tronc commun)

Date: 25, 26 et 29 août 2022 + 30 août 2022

Quelques chiffres:

Nombre et profils des apprenants : Cette formation était à destination de 2 personnes référentes de la plateforme au sein du CAUE de la Réunion. La session a permis de former 2 participants :

- 1 chargé d'étude urbaniste,
- 1 webmaster.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux de la mutualisation et du travail en réseau dans le contexte des CAUE.
- Acquérir une vision globale de la plateforme participative S-PASS Territoires, identifier sa philosophie, ses principes et ses contraintes techniques, Apprendre à animer et promouvoir son groupe de travail, Apprendre à co-produire, partager et valoriser ses productins.

La formation vue par les apprenants La formation a permis à 62,5 % des

apprenants de beaucoup contribuer à leur connaissance concernant la plateforme S-PASS Territoires; et à 37,5 % des apprenants d'assez contribuer à leur connaissance sur le suiet.

62,5 % des apprenants ont trouvé le rythme approprié et 37,5 % l'ont trouvé tout à fait approprié. 62.5 % des apprenants ont été satisfaits du contenu de la formation et 37,5 % ont été très satisfaits. La formatrice a été à 62.5 % très pédagogue.











La formation vue par les apprenants

La formation a permis à 100 % des apprenants de beaucoup contribuer à leur **connaissance** concernant la plateforme S-PASS Territoires.

50 % des apprenants ont trouvé le rythme approprié et 50 % l'ont trouvé tout à fait approprié. 100 % des apprenants ont été très satisfaits du contenu de la formation.

La formatrice a été à 100 % très pédagogue.

TRAVAILLER EN RESEAU AVEC SPASS Territoires (suite)

Sessions au CAUE 60 à Beauvais - Oise

Niveau 1 « Vers une intelligence collective des territoires » - 1ère Session Formation sur-mesure

Dates: 20 et 21 Septembre 2022

Quelques chiffres:
Nombre et profils des apprenants:
Cette formation comprenait des apprenants ayant une pratique hétéroclite de la plateforme (de pas du tout de connaissance voire un bon niveau, avec une majorité d'apprenants ayant une pratique régulière).
La session a permis de former 7 participants :
- 3 chargés d'étude : 2 paysagistes, 1 architecte,
- 3 métiers support : 1 graphiste, 1 géomaticienne, 1

- chargé de communication, 1 directeur.

La formation vue par les apprenants

La formation a permis à 42,9 % des apprenants de **beaucoup contribuer** à leur **connaissance** concernant la plateforme S-PASS Territoires : et à 57.1 % des apprenants d'assez contribuer à leur connaissance sur le sujet.

- 42.9 % des apprenants ont trouvé le rythme approprié et 57.1 % l'ont trouvé tout à fait approprié. 71,4 % des apprenants ont été satisfaits du contenu
- La formatrice et l'expert ont été à 57,1 % très pédagogues et à 42,9% très pédagogues.





Niveau 1 « Vers une intelligence collective des territoires » - 2ème Session Formation sur-mesure

Dates: 29 et 30 novembre 2022

Quelques chiffres:

Nombre et profils des apprenants : Cette formation comprend des apprenants ayant une pratique hétéroclite de la plateforme (de pas du tout de connaissance voire un bon niveau, avec une majorité d'apprenants peu de pratique régulière). La session a permis de former 11 participants :

- 9 chargés d'étude : 1 paysagiste, 4 architectes, 4 urbanistes.
- 2 métiers support : 1 responsable administrative et documentaire, 1 assistante de direction. Un douzième apprenant était inscrit mais il a annulé sa participation la veille pour raison de santé.

La formation vue par les apprenants

La formation a permis à 45,5 % des apprenants de beaucoup contribuer à leur connaissance concernant la plateforme S-PASS Territoires ; et à 54,5 % des apprenants d'assez contribuer à leur connaissance sur le sujet.

- **54,5** % des apprenants ont trouvé le rythme approprié et 45,5 % l'ont trouvé tout à fait approprié. 63,6 % des apprenants ont été très satisfaits du contenu de la formation et 36,4% satisfaits.
- La formatrice et l'expert ont été à 90,9 % très pédagogues.





LA VIE DE L'ASSOCIATION LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 1ER JANVIER 2023

Le Conseil d'Administration est composé de représentants de l'Etat, des collectivités locales, des professions concernées, de personnes qualifiées, représentant élu par l'ensemble du personnel de l'association, membres élus au scrutin secret.



I - QUATRE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

membres de droit (Novembre 2022)

Mme Emilie SCIARDET, Architecte des Bâtiments de France, Cheffe de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain M. Vincent PATRIARCA, Directeur Départemental des Territoires de l'Ain Mme Marilyne REMER, Directrice académique des services de l'éducation nationale

II - SIX REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

désignés par le Conseil Départemental en juillet 2021

Mme **Véronique BAUDE**, Conseillère Départementale du canton de Gex, première adjointe à la mairie de Divonne-les-Bains, Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée à la jeunesse, aux collèges, à l'éducation et à l'enseignement supérieur.

M. **Alain CHAPUIS**, Conseiller Départemental du canton de Saint-Etienne-du-Bois, Maire de Saint-Etienne-du-Bois

M. **Henri CORMORECHE**, Conseiller Départemental du canton de Villars-les-Dombes, Maire de Mionnay

Mme Clotilde FOURNIER**, Conseillère Départementale du canton d'Attignat, Maire de Saint-Sulpice, Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée à l'insertion, à l'emploi, à l'habitat et au logement

Mme Anne-Laure OLLIET, Conseillère Départementale du canton de Valserhône Mme Martine TABOURET*, Conseillère Départementale du canton de Ceyzériat, Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée à la démographie médicale et à l'autonomie

III - QUATRE REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

désignés par le Préfet en Octobre 2021

- M. Christian COLLARD*, Architecte DPLG, Président de l'Association des Architectes de l'Ain
- M. Mathieu BIELOKOPYTOFF, vice-président de la Fédération du Bâtiment et T.P. et représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain (CCI 01)
- M. lacques GERBE*. Architecte DPLG
- M. Gilbert STORTI, Ingénieur et Architecte spécialisé dans le bois

IV - DEUX PERSONNES QUALIFIÉES

désignées par le Préfet en Octobre 2021

Mme Catherine MAILLET, représentant l'Association "Patrimoine des Pays de l'Ain" Mme Stéphanie PERRIN-CHANEL, Architecte, Vice-Présidente du Conseil Régional l'Ordre des Architectes Auvergne Rhône-Alpes (CROA)

V - UN REPRÉSENTANT ÉLU PAR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ASSOCIATION siégeant avec voix consultative

M. Bruno SAVI, Architecte-Conseiller

VI - SIX MEMBRES ÉLUS AU SCRUTIN SECRET PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

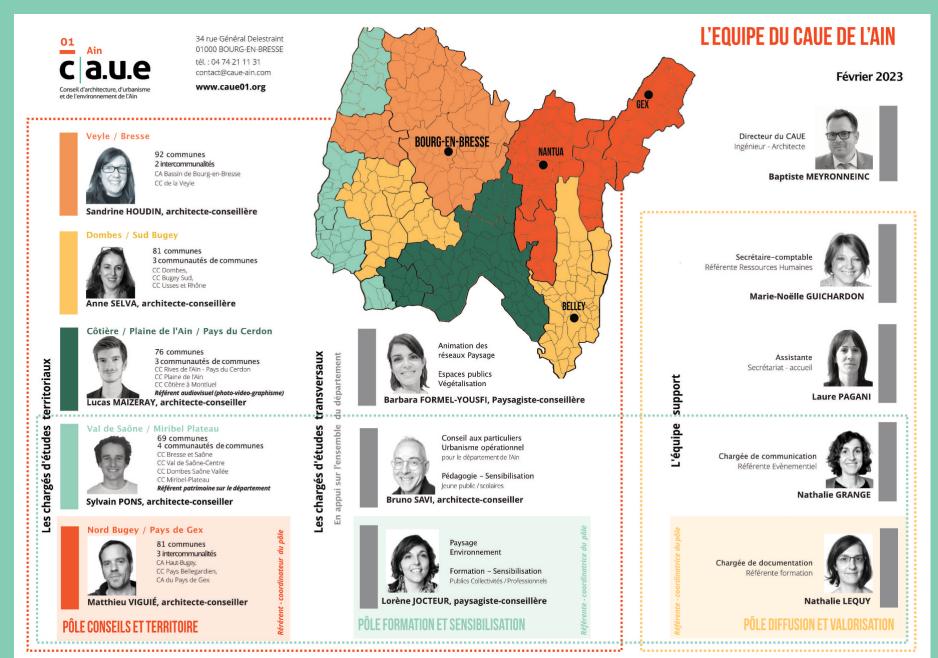
élus à l'assemblée générale de Septembre 2021 et Juin 2022

- M. Georges AGHADJANIAN, représentant la Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment de l'Ain (CAPEB 01)
- M. **Cédric CHARDON**, président de la Fédération Française du Paysage (FFP) Auvergne-Rhône-Alpes / Bourgogne-Franche-Comté
- M. **Philippe COUTURE**, délégué départemental pour l'Ain de Vieilles Maisons Françaises (VMF 01)
- M. Alain GROS*, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Ain (UDAF 01)
- M. **Régis IMBERT**, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine (secteur du Bugey-Pays de Gex)
- M. **Pascal PRUNIAUX**, Géomètre-Expert, représentant la Chambre Syndicale des Géomètres-Experts du département de l'Ain

AUTRES MEMBRES: avec voix consultative

- M. Baptiste MEYRONNEINC, Directeur du C.A.U.E. de l'Ain
- **: Présidente du CAUE de l'AIN, élue par le Conseil d'Administration le12 juillet 2021
- * : Membres du Bureau

REGARD SUR 2023 L'EQUIPE ET LES NOUVEAUX SECTEURS









34 rue du Général Delestraint 01000 Bourg en Bresse

04 74 21 11 31 - contact@caue-ain.com www.caue01.org



